

AVIS AUX MEMBRES

Nº 2003 - 024 Le 6 mai 2003

SUSPENSION DE L'OPTION SUR CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE DIX ANS (OGB)

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désirent vous informer qu'à la fin de la séance de négociation de vendredi le 9 mai 2003, la Bourse suspendra l'option sur contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (OGB) de sa cote. La Bourse se réserve la possibilité de réinscrire à sa cote le OGB si survenait un besoin croissant pour ce type de produit.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, opération, Bourse de Montréal Inc. Au (514) 871-3548 ou votre bureau local de la CDCC.

Michel Favreau Premier vice-président et Chef de la Compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest Bureau 700 Toronto, Ontario M5H 2M5 Tél.: 416-367-2463 Téléc.: 416-367-2473 sation de produits déri 800, square Victoria 3ième étage Montréal (Québec) H4Z 1A9 Tél.: 514-871-3545 Téléc.: 514-871-3530

www.cdcc.ca